

**F&B**

Divosan Multiply

VT53

Désinfectant pour conditionnement aseptique et NEP

Description

Divosan Multiply est un puissant désinfectant oxydant, à base d'acide peracétique, pour une utilisation en industrie agroalimentaire.

Propriétés principales

- Divosan Multiply est une solution stabilisée d'acide peracétique (5%) spécialement conçue pour une utilisation où une teneur réduite en Peroxyde d'Hydrogène est souhaitable pour l'environnement. C'est un puissant désinfectant actif sur la plupart des micro-organismes, notamment les bactéries, les levures, les moisissures et les spores.
- Divosan Multiply est utilisable pour le conditionnement aseptique, le rinçage des bouteilles et autres types d'emballages avant le conditionnement. Il convient à une désinfection journalière et s'utilise également pour les systèmes de NEP.
- Divosan Multiply est un puissant décolorant avec des propriétés désodorisantes pour l'industrie des boissons et viti-vinicole.
- Divosan Multiply est recommandé pour les injections avec des équipements en dosage automatique.
- Divosan Multiply s'utilise notamment pour la désinfection des fûts et des foudres en secteur viti-vinicole.

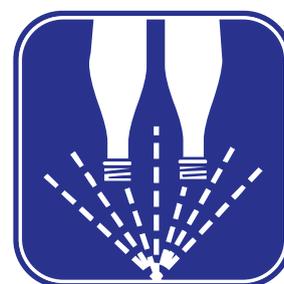
Avantages

- Une teneur réduite en Peroxyde d'Hydrogène (maximum 15%), désinfectant terminal idéal pour les opérations de conditionnement aseptique.
- S'utilise pour les applications en NEP.
- Forte action oxydante, décolorante et désodorisante.
- Se rince facilement et sans danger pour une application en milieu alimentaire.
- Respecte l'environnement : sa décomposition est sans danger pour le traitement des eaux usées.
- Efficace en eaux dures et douces.

Mode d'emploi

Selon le domaine d'application, utiliser Divosan Multiply à :

- 0.4% pour une activité bactéricide, en 5 minutes minimum de temps de contact, à 20°C.
- 2% pour une activité fongicide, en 15 minutes minimum de temps de contact, à 20°C.
- 5% pour une activité virucide, en 15 minutes de temps de contact, à 20°C.
- Dans tous les cas, faire précéder et suivre d'un rinçage à l'eau potable
- 0,5% minimum pour *Acetobacter aceti*, 0.1% minimum pour *Pediococcus parvulus* (selon la norme EN1276 en condition de saleté 10 g/l de saccharose) et 0,25% minimum pour *Dekkera (Brettanomyces) bruxellensis* (selon la norme EN1650 en condition de saleté 10 g/l de saccharose) avec des temps de contact de 20 minutes minimum à 20°C.

**Divobrite™**

**F&B****Divosan Multiply****VT53**

Désinfectant pour conditionnement aseptique et NEP

Données techniques

Aspect	Liquide limpide, incolore
Densité à 20°C	1.11
pH (1% solution à 20°C)	2.8
Demande Chimique en Oxygène (DCO)	0
Teneur en Azote (N)	0
Teneur en Phosphore (P)	<0.1 g/kg

Les données ci-dessus sont caractéristiques d'une production moyenne et ne doivent pas être prises comme spécifications.

Recommandations pour la manipulation et le stockage

Manipulation : toutes les informations de sécurité sur la manipulation et l'utilisation de ce produit sont fournies dans la Fiche de Données de Sécurité qui peut être consultée et/ou obtenue sur Internet <https://sds.diversey.com/>

Stockage : conserver dans l'emballage d'origine fermé, protégé des températures extrêmes, dans un endroit bien ventilé.

Compatibilité du produit

Divosan Multiply est compatible avec la plupart des aciers inoxydables généralement présents en industrie agroalimentaire, si le produit est appliqué selon les recommandations de concentration et d'utilisation. Il ne convient pas à une utilisation sur les matériaux cuivreux et les métaux légers tels que l'aluminium. Toujours rincer soigneusement après application. En cas de doute, il est recommandé de réaliser des tests avant toute utilisation prolongée.

Méthode de Dosage

Réactifs : Permanganate de Potassium 0.1 N
Thiosulphate de Sodium 0.1 N
Iodure de Potassium (10%)
Acide Sulfurique (25%)

Indicateur : Empois d'amidon en solution (1%)

Mode opératoire : Ajouter 20 ml d'acide sulfurique (25%) à 50 ml de solution à doser.

Ajouter goutte à goutte le permanganate de potassium 0.1 N, jusqu'à l'obtention d'une coloration rose.

Puis ajouter 5 ml d'iodure de potassium (10%) et 2 ml d'empois d'amidon et doser avec le thiosulphate de sodium 0.1 N jusqu'à décoloration complète.

Calcul : % p/p de Divosan Multiply = volume de thiosulfate de sodium versé 0.1 N (ml) x 0.15

Acide péracétique (APA) en ppm = volume de thiosulfate de sodium 0.1 N (ml) x 76

Normes

Bactéricide selon la norme NF EN 1276

Fongicide selon la norme NF EN 1650

Sporicide selon les normes NF EN 13704 et NFT 72-231

Virucide selon la norme NFT 72-181



F&B

Divosan Multiply

VT53

Désinfectant pour conditionnement aseptique et NEP

Législation

Produit conforme à la législation relative aux produits de nettoyage du matériel pouvant se trouver au contact des denrées alimentaires.

Bactéricide à 0.4%, fongicide à 2% et virucide à 5% pour les locaux de stockage, le matériel de transport dans le domaine POA et le matériel de laiterie.

Matière active : acide peracétique : 5.2% (m/m).

Produit autorisé pour le nettoyage en Agriculture Biologique conformément au Règlement CE 889/2008 (attestation disponible sur demande).

Produit Biocide TP4 (Désinfectants pour les surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux).

Conditionnements disponibles

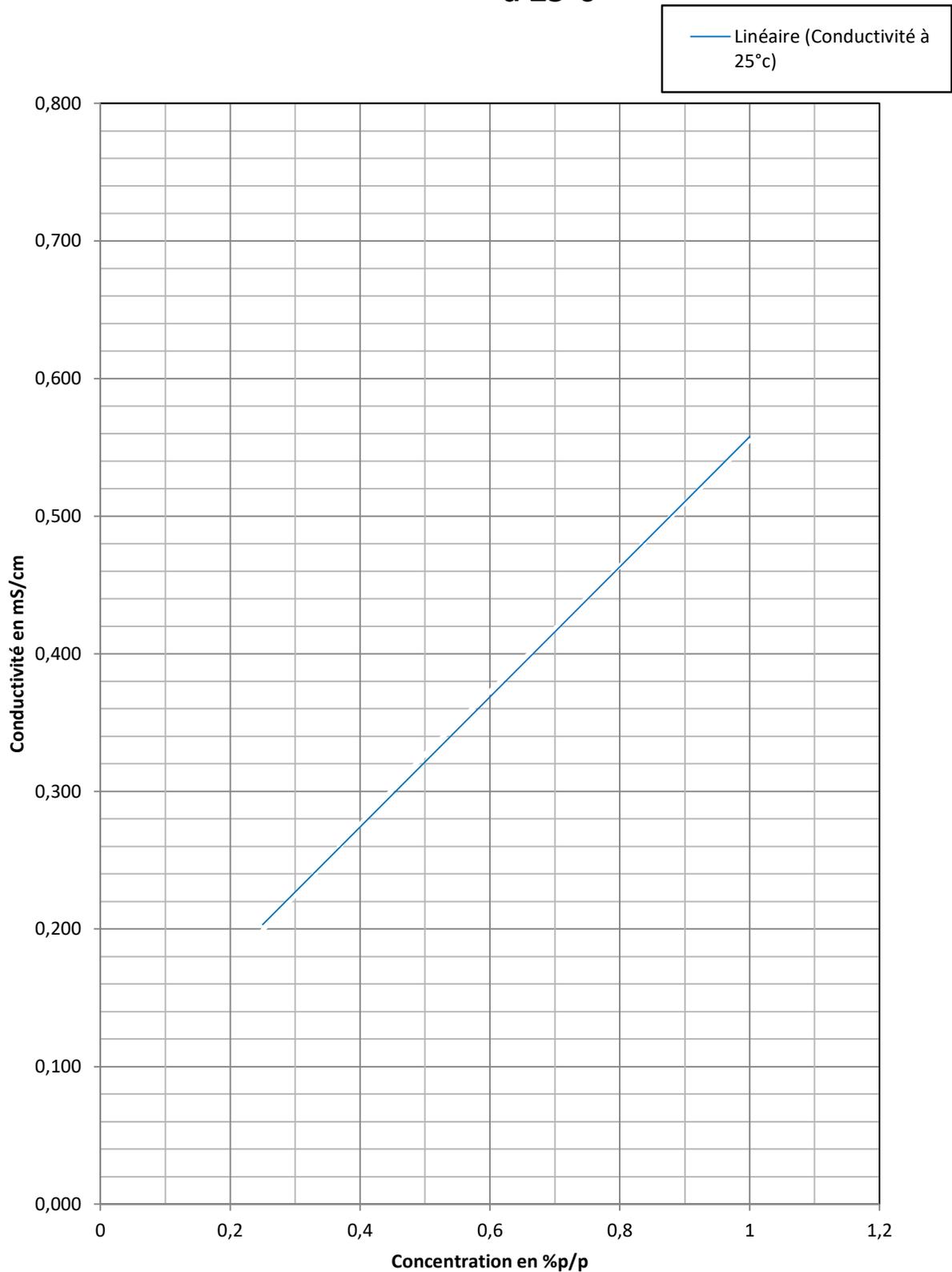
Code article	Conditionnement
101100054	20 L
101100053	200 L
101100052	950 L

Ce document a une valeur informative et ne constitue en aucun cas une base légale.

La Fiche de Données de Sécurité et l'étiquette doivent rester les documents réglementaires de référence.



Conductivité de DIVOSAN MULTIPLY VT53 à 25°C



% de Divosan Plus (p/p)	0,25	0,5	0,75	1
Conductivité à 25°C en mS/cm	0,199	0,327	0,441	0,555

RESUME ACTIVITE DESINFECTANTE

DIVOSAN MULTIPLY VT53

ACTIVITE BACTERICIDE

NORME D'ACTIVITE	LABORATOIRE D'ESSAI	MATIERES INTERFERENTES	T°C	TEMPS DE CONTACT	SOUCHES TESTEES	RESULTATS
EN 1276	Laboratoire HygCen 06/02/02	Eau dure + albumine 0,3g/l (conditions de propreté)	20°C	5 minutes	<i>Escherichia coli</i>	0,05%
					<i>Enterococcus hirae</i>	0,1%
					<i>Pseudomonas aeruginosa</i>	0,05%
					<i>Staphylococcus aureus</i>	0,1%
	Laboratoire ICARE 22/03/04			<i>Listeria monocytogenes</i>	0,1%	
		<i>Salmonella enterica</i>		0,1%		
	Laboratoire de Microbiologie JohnsonDiversey 21/02/05			<i>Staphylococcus aureus</i>	0,4%	
		<i>Staphylococcus warneri</i> (souches terrains)		0,4%		
JohnsonDiversey 05/12/05		<i>Enterobacter sakasaki</i>	0,3%			
SEAEC Microbiology Diversey Italie 26/09/2011			30 minutes	<i>Gluconobacter liquefasciens</i>	1%	
				<i>Asaia sp</i>	1%	
Bagnolo 2015	Saccharose		20mn	<i>Acetobacter aceti</i>	0,5%	
		<i>Pediococcus parvulus</i>	0,1%			
	<i>Pediococcus damnosus</i>	0,1%				
Bagnolo 2016			5mn	<i>Acetobacter aceti</i>	1%	
		<i>Pediococcus parvulus</i>	0,4%			
Diversey Bagnolo 04/07/2016	Dirty		20°C	5 min	<i>Enterobacter asburiae</i>	0,5%
T 72-300	Laboratoire de Microbiologie JohnsonDiversey 27/04/01	Eau dure 30°F	20°C	1 minute	<i>Pseudomonas aeruginosa</i>	500 ppm APA
				<i>Pseudomonas fluorescens</i>	250 ppm APA	
		<i>Enterobacter agglomerans</i>		250 ppm APA		
		<i>Escherichia coli</i>		0,025%		
	<i>Enterococcus hirae</i>	0,025%				
	<i>Pseudomonas aeruginosa</i>	0,025%				
	<i>Staphylococcus aureus</i>	0,03%				
	<i>Lactobacillus plantarum</i>	0,03%				
	Lait écrémé 1%	20°C	5 minutes	<i>Escherichia coli</i>	0,4%	
				<i>Enterococcus hirae</i>	0,4%	
		<i>Pseudomonas aeruginosa</i>		0,4%		
		<i>Staphylococcus aureus</i>		0,4%		
	Albumine (1%) + extrait de levure (1%)		<i>Escherichia coli</i>	0,15%		
		<i>Enterococcus hirae</i>	0,2%			
		<i>Pseudomonas aeruginosa</i>	0,2%			
		<i>Staphylococcus aureus</i>	0,2%			
		<i>Lactobacillus plantarum</i>	0,15%			
EN 13697	Bagnolo 01/2016	clean	20°C	5mn	<i>Escherichia coli</i>	0,2%
				<i>Enterococcus hirae</i>	0,2%	
				<i>Pseudomonas aeruginosa</i>	0,4%	
				<i>Staphylococcus aureus</i>	0,2%	

RESUME ACTIVITE DESINFECTANTE

DIVOSAN MULTIPLY VT53

ACTIVITE FONGICIDE

NORME D'ACTIVITE	LABORATOIRE D'ESSAI	MATIERES INTERFERENTES	T°C	TEMPS DE CONTACT	SOUCHES TESTEES	RESULTATS
EN 1650	Laboratoire HygCen 06/02/02	Eau dure + albumine 0,3g/l (conditions de propreté)	20°C	15 minutes	<i>Aspergillus niger</i> <i>Candida albicans</i>	4% 0,35%
	Laboratoire de Microbiologie JD Italie 16/06/2009	Eau dure + albumine 3g/l (conditions de saleté)		15mn	<i>Dekkera bruxellensis</i>	1%
	Bagnolo 2015	Saccharose		20mn		0,25%
	Bagnolo 2016			15mn		
T 72-300	Laboratoire Chemoxal 05/93	Eau dure 30°F			<i>Cladosporium cladosporioides</i> <i>Pencillium verrucosum</i> <i>Absidia corymbifera</i> <i>Aspergillus versicolor</i> <i>Scopulariopsis brevicaulis</i> <i>Geotrichum candidum</i>	1% 0,5% 1,5% 2% 0,3% 0,3%
		Lait écrémé 1%			<i>Cladosporium cladosporioides</i> <i>Pencillium verrucosum</i> <i>Absidia corymbifera</i> <i>Aspergillus versicolor</i> <i>Scopulariopsis brevicaulis</i> <i>Geotrichum candidum</i>	1% 1% 2% 2% 0,5% 0,5%
	Laboratoire de Microbiologie JohnsonDiversey 10/09/02	Glucose (1%)	50°C	30 secondes	<i>Candida parapsilopsis</i>	1750 ppm APA
			1 minute	1000 ppm d'APA		

RESUME ACTIVITE DESINFECTANTE

DIVOSAN MULTIPLY VT53

ACTIVITE SPORICIDE

NORME D'ACTIVITE	LABORATOIRE D'ESSAI	MATIERES INTERFERENTES	TEMPERATURE	TEMPS DE CONTACT	SOUCHES TESTEES	RESULTATS
EN 13 704 (3 log de réd)	Laboratoire IRM Mity Mory 23/11/04	Eau dure + albumine 0,3 g/l = condition de propreté	20°C	15 minutes	<i>Bacillus stearothermophilus</i>	0,25%
	SEAEC Microbiology Diversey Italie 14/03/2011	Eau dure + albumine 0,3 g/l = condition de propreté	20°C	5 minutes	<i>Bacillus subtilis</i>	2% (1000ppm)
				10 et 15 minutes		1% (500ppm)
				30 minutes		0,25% (125ppm)
EN 13704 (5 log de red)	SEAEC Microbiology Diversey Italie 16/02/2011	Eau dure + albumine 0,3 g/l = condition de propreté	40°C	25 minutes	<i>Bacillus subtilis</i>	0,5% (250ppm)
NFT 72-231 (5 log de réd)	Laboratoire BIOXAL 02/08/01	Sans	20°C	60 minutes	<i>Bacillus cereus</i> <i>Bacillus subtilis</i>	1,5% (= 800ppm APA) 0,5%
Validation d'un procédé de décontamination d'emballages (PET) selon la technique du "challenge test" ASEPT 14/01/02		-	50°C	19 secondes	<i>Bacillus subtilis</i>	1500 ppm APA (6 log de red)
			55°C		<i>Bacillus cereus</i>	1800 ppm APA (3 log de red)

ACTIVITE VIRUCIDE

NORME D'ACTIVITE	LABORATOIRE D'ESSAI	MATIERES INTERFERENTES	TEMPERATURE	TEMPS DE CONTACT	SOUCHES TESTEES	RESULTATS
NFT 72-181	•Laboratoire LMI 02/12/93	Eau dure 30°F	20°C	15 minutes	<i>Bactériophage MS2</i>	5%
		Lait écrémé 1%			<i>Bactériophage Ox 174</i>	2%
					<i>Bactériophage T2</i>	1%
					<i>Phage lactique O66</i>	2%
					<i>Bactériophage MS2</i>	5%
					<i>Bactériophage Ox 174</i>	5%
					<i>Bactériophage T2</i>	1%
					<i>Phage lactique O66</i>	5%

Dangers pour l'Homme et l'Environnement



Contient acide acétique (Acetic Acid), acide peracétique (Peracetic Acid).

Mention d'avertissement:

Danger.

Mentions de danger :

H272 - Peut aggraver un incendie; comburant.
H302 + H312 + H332 - Nocif en cas d'ingestion, de contact cutané ou d'inhalation.
H314 - Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H335 - Peut irriter les voies respiratoires.
H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H290 - Peut être corrosif pour les métaux.

Prévention et comportement



L'information suivante s'applique aux usages indiqués au paragraphe 1.2 de la Fiche de Données de Sécurité. Si disponible, se référer à la fiche d'information produit pour les instructions d'application et de manipulation. Les conditions normales d'utilisation sont supposées s'appliquer pour cette section.



Mesures de sécurité recommandées pour la manipulation du produit pur :

Couvrant les activités telles que le transfert de produit par le matériel d'application, ou le remplissage des flacons et des seaux



Contrôles d'ingénierie appropriés:

Si le produit est dilué en utilisant des systèmes de dosage spécifique sans risque d'éclaboussures ou de contact cutané direct, l'équipement de protection personnelle tel que décrits dans cette section n'est pas nécessaire.



Contrôles organisationnels appropriés:
Équipement de protection individuelle
Protection des yeux/du visage:

Évitez le contact direct et/ou les éclaboussures lorsque cela est possible. Former le personnel.



Protection des mains:

Lunettes de sécurité ou masques protecteurs (EN 166). L'utilisation d'un écran facial complet ou un autre dispositif de protection du visage est fortement recommandé lors de la manipulation des emballages ouverts ou si des éclaboussures peuvent se produire.

Protection du corps:

Gants de protection résistant aux produits chimiques (EN 374). Considérer les conditions spécifiques d'utilisation locale, tels que le risque d'éclaboussures, de coupures, temps de contact et température. Porter des vêtements résistant aux produits chimiques et des bottes si une exposition cutanée directe et/ou des éclaboussures peuvent se produire (EN 14605).

Protection respiratoire:

La protection respiratoire n'est pas normalement requise. Toutefois, l'inhalation des vapeurs, de spray, de gaz ou d'aérosols devrait être évitée.

Contrôles de l'exposition de l'environnement:

Ne devrait pas atteindre les égouts ou un fossé de drainage sous forme non diluée ou non neutralisée.

Mesures de sécurité recommandées pour la manipulation du produit dilué :

Concentration maximale recommandée (%): 4

Contrôles d'ingénierie appropriés:

Pas d'exigences particulières dans des conditions normales d'utilisation.

Contrôles organisationnels appropriés:

Pas d'exigences particulières dans des conditions normales d'utilisation.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage:

Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.

Protection des mains:

Rincer et sécher les mains après utilisation. En cas de contact prolongé, une protection de la peau peut être nécessaire.

Protection du corps:

Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.

Contrôle de l'exposition de l'environnement:

Pas d'exigences particulières dans des conditions normales d'utilisation.

Procédure d'urgence



Moyens d'extinction appropriés

Dioxyde de carbone (CO2). Poudre sèche. Jet d'eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistante à l'alcool.

Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser pénétrer dans les systèmes d'égouts, les eaux de surfaces ou les eaux souterraines. Ne doit pas pénétrer dans le sol. Diluer avec une grande quantité d'eau. Informer les autorités compétentes dans le cas où le produit pur atteindrait les systèmes d'égouts, les eaux de surfaces ou souterraines ou le sol.

Méthodes de nettoyage

Absorber avec du sable sec ou un matériel inerte équivalent. Ne pas utiliser de textile, de la sciure, du papier ou d'autres matières inflammables (danger de combustion spontanée). Assurer une ventilation suffisante.

Premiers secours

Divosan Multiply VT53



Inhalation:

Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Contact avec la peau:

Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau la peau et les vêtements contaminés avant de les enlever. Laver la peau avec beaucoup d'eau tiède, à faible débit pendant au moins 30 minutes. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.



Contact avec les yeux:

Maintenir les paupières ouvertes et rincer abondamment les yeux à l'eau tiède pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Ingestion:

Rincer la bouche. Boire immédiatement un verre d'eau. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente. NE PAS faire vomir. Garder tranquille. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Toujours lire les étiquettes des produits et consulter la Fiche de Données de Sécurité pour plus de détails. Les informations de ce document sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

MS1003747



NOTE D'INFORMATION

Changement de Nom du DIVOSAN PLUS VT53 vers DIVOSAN MULTIPLY VT53

Fontenay-sous-Bois, le 09/04/2018

Chers clients,

Par la présente nous vous informons que le produit Divosan Plus VT53 va changer de nom et sera commercialisé sous le nom **Divosan Multiply VT53**.

Dans le cadre du règlement Biocide UE N°528/2012 (BPR), nous devons changer le nom commercial du produit, mais **la formulation et les propriétés Physico-chimiques sont identiques**. (Poids des conditionnements identiques)

Le Règlement des Produits Biocides cherche à faire de l'Europe, une zone plus sûre et plus «verte» et par conséquent Diversey souhaite se conformer et prospérer en appliquant la réglementation, en offrant à nos clients une gamme harmonisée et en créant les solutions les plus sûres, durables qui répondent à leurs besoins. Après que les évaluations BPR soient terminées, nous pensons que nos clients trouveront les meilleures formules et une offre produits plus importante disponible partout en Europe.

Nos clients peuvent être sûrs que si un désinfectant possède une autorisation conforme aux exigences du BPR, les informations concernant les revendications Biocide sont incontestables. Les données des tests de chaque produit auront été soigneusement vérifiées par les autorités compétentes via des normes de références fiables. Par ailleurs, vous pouvez contrôler ces informations dans un pays et savoir si elles s'appliqueront de la même façon dans les autres pays Européens

Cette modification va s'accompagner d'un changement de codification répertorié dans le tableau ci-dessous.

Ancien Nom	Code	Conditionnement		Nouveau Nom	Code
Divosan Plus VT53	7522252	Bidon de 20 L	Migration vers	DIVOSAN MULTIPLY VT53	101100054
Divosan Plus VT53	7522251	Fût de 200 L	Migration vers	DIVOSAN MULTIPLY VT53	101100053
Divosan Plus VT53	7522253	Conteneur de 950 L	Migration vers	DIVOSAN MULTIPLY VT53	101100052

Toute la documentation est disponible sur simple demande auprès de votre interlocuteur Diversey habituel.

Vous pouvez également retrouver la Fiche de Données de Sécurité sur notre site internet : <https://sds.diversey.com/>

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Sincères salutations.

Service Portfolio Hygiène F&B

Paris, le 21/09/2017
DIVERSEY FRANCE SAS
201 Rue Carnot
94120 FONTENAY SOUS BOIS

Objet : Acceptation d'une télé-déclaration d'un produit biocide mis sur le marché en France

Madame, Monsieur,

Vous avez réalisé une déclaration pour le produit biocide : Divosan Multiply VT53 en application de l'article L. 522-2 du code de l'environnement.

Votre demande n° DI-17-05171 a été acceptée par l'Anses. Elle est enregistrée sous le numéro d'inventaire : 50753.

L'acceptation de votre déclaration ne présage pas de la délivrance ultérieure d'une autorisation de mise sur le marché pour le produit Divosan Multiply VT53 dans le cadre du règlement (UE) 528/2012. De plus, dans le cas des produits déclarés pour plusieurs types de produits (TP au sens du règlement (UE) 528/2012), et qui contiennent plusieurs substances actives biocides différentes, la validation de la déclaration ne préjuge pas de l'acceptation de toutes les combinaisons substances/types de produits lors de l'évaluation des dossiers d'autorisation de mise sur le marché.

Enfin, certaines substances actives ont fait l'objet de décisions de non approbation.

La mise sur le marché pour les usages indiqués des produits les contenant est interdite douze mois après la publication des décisions. Il vous appartient de régulièrement vérifier que vos produits ne sont pas concernés.

Vous trouverez à toutes fins utiles une attestation administrative de déclaration de votre produit.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Directeur général
Roger GENET

Courtesy translation

Pour faire valoir à qui de droit

Attestation administrative de déclaration d'un produit biocide sur le marché français

• Le produit **Divosan Multiply VT53**, a bien fait l'objet d'une déclaration auprès de l'Anses conformément à l'article L. 522-2 du code de l'environnement ;

- A la date du 21/09/2017, la substance active :
- ACIDE PERACETIQUE (79-21-0) - 5.2000 % m/m

que vous avez déclarée fait partie du programme d'examen défini par le règlement (UE) 528/2012 pour le TP04.

Par ailleurs, il est rappelé que la commercialisation doit se faire dans le respect des dispositions en vigueur.

En particulier, le produit doit :

- Etre étiqueté conformément aux dispositions de l'article 10 de l'arrêté du 19 mai 2004 ;
- Etre déclaré à l'INRS[1] à des fins de toxicovigilance.

Cette attestation est établie à la demande de **DIVERSEY FRANCE SAS** - 201 Rue Carnot 94120 FONTENAY SOUS BOIS, pour faire valoir ce que de droit aux fins d'exportation du produit biocide.

Fait à Maisons-Alfort le

To whom it may concern

Administrative certificate for a biocidal product declared to be placed on the french market

• The product **Divosan Multiply VT53**, has been declared to ANSES, in compliance with the article L. 522-2 of the environmental code;

- At this day 21/09/2017, the active substance :
- ACIDE PERACETIQUE (79-21-0) - - 5.2000 % m/m

reported is indeed in the european review programme established by Regulation (EU) No 528/2012 for TP04.

Furthermore, the placing on the market must be in compliance with regulatory provisions.

In particular, products shall be:

- labelled according to article 10 of the French order of 19th May 2004;
- declared to INRS[1] for poisoning surveillance.

This administrative certificate is issued at the request of **DIVERSEY FRANCE SAS**- 201 Rue Carnot 94120 FONTENAY SOUS BOIS, to serve for export this biocidal product.

Established in Maisons-Alfort on

[1] Institut National de Recherche et de Sécurité (National Institute of Research and Security)
65 boulevard Richard Lenoir – 75011 Paris - France



Fontenay-sous-Bois, le 18 Janvier 2018

Objet : Attestation de formulation

Par la présente, nous attestons de l'identité des formules constitutives des produits suivants.

- **DIVOSAN PLUS VT53**
- **DIVOSAN MULTIPLY VT53**

Les constituants de ces deux produits sont identiques et en mêmes proportions et appartiennent à la liste des matières actives utilisables sur les surfaces à contact alimentaire moyennant un rinçage obligatoire avant contact alimentaire.

B. GUILLAUMIN

A handwritten signature in blue ink, appearing to be "B. Guillaumin", written over a large, stylized blue scribble.

Bruno GUILLAUMIN
Resp. Formulations & Support Technique Clients